

Activité de mitigation des risques NRBC

*Le SAMU 76 B, créé spécialement du fait du risque industriel et portuaire de la Basse Seine, a été doté d'un **Poste Sanitaire Mobile de Deuxième Génération** (PSM 2 : ensemble de matériel nécessaire à la prise en charge de 500 victimes) qu'il doit maintenir en état de fonctionnement. Les personnels médicaux et paramédicaux du SAMU-SMUR du Havre doivent avoir l'entraînement pour pouvoir le mettre en œuvre à tout moment au profit du département de la Seine Maritime, des départements voisins ou du territoire français.*

Centre formateur pour le NRBC, ce qui représente 1 ETP médical et 0,5 ETP Paramédical.

Le SAMU participe très activement à la mitigation des risques, notamment NRBC, dans le cadre de la Sécurité Civile, en tant que centre formateur pour le NRBC